

Visite des collections du château

La traite des Noirs



Suite à de nouvelles recommandations concernant l'enseignement de l'histoire et à une enquête menée auprès des classes les dossiers pédagogiques concernant cette période ont été revus :

→ **Éléments de l'étude de la DGESCO**

Quand on interroge les élèves sur leurs représentations de l'enseignement de l'histoire, ils indiquent qu'il s'agit de répondre à des questionnaires à partir d'étude de documents. Ils éprouvent une réelle difficulté à se repérer dans le temps historique, caractériser une période et se l'approprier et à faire des liens entre tout ce qu'ils étudient.

→ **Trois aspects fondamentaux des nouvelles recommandations**

1. **Enseigner des fondamentaux** sur la base desquels les élèves continueront à construire des connaissances et une conscience historique. Les élèves poursuivent sur ces bases leur apprentissage au collège. Il est donc important de ne pas noyer ces repères sous une avalanche de faits.
2. **Les Repères des programmes** renvoient à une pratique fondamentale en histoire : la capacité de périodiser. Il ne s'agit pas seulement d'une date à laquelle on associe un nom, un lieu, un événement. Mais plutôt d'identifier un fait qui va servir à identifier une période. Ils guident l'enseignant dans le choix des fondamentaux à enseigner.
3. Réinvestir le récit historique. La variation des différentes approches historiques aideront les élèves à sortir de cette représentation de l'enseignement de l'histoire.

... → **Public concerné : cycle 3**

→ **Programme 2015 :**

En travaillant sur des faits historiques, les élèves apprennent d'abord à distinguer l'histoire de la fiction et commencent à comprendre que le passé est source d'interrogations.

Le projet de formation du cycle 3 ne vise pas une connaissance linéaire et exhaustive de l'histoire. Les moments historiques retenus ont pour objectif de mettre en place des repères historiques communs, élaborés progressivement et enrichis tout au long des cycles 3 et 4, qui permettent de comprendre que le monde d'aujourd'hui et la société contemporaine sont les héritiers de longs processus, de ruptures, de choix effectués par les femmes et les hommes du passé.

Domaines du socle : 1, 2, 5

Compétences :

Se repérer dans le temps : construire des repères historiques

Pratiquer différents langages en histoire

→ **CM1**

Thème 2 : Le temps des rois

Louis IX, le « roi chrétien » au 13^e siècle

François I^{er}, un protecteur des Arts et des Lettres à la Renaissance.

Henri IV et l'édit de Nantes.

Visite des collections du château

La traite des Noirs



Louis XIV, le roi Soleil à Versailles

Comme l'objectif du cycle 3 est de construire quelques premiers grands repères de l'histoire de France, l'étude de la monarchie capétienne se centre sur le pouvoir royal, ses permanences et sur la construction territoriale du royaume de France, y compris via des jeux d'alliance, dont la mention permet de présenter aux élèves quelques figures féminines importantes : Aliénor d'Aquitaine, **Anne de Bretagne**, Catherine de Médicis. Les élèves découvrent ainsi des éléments essentiels de la société féodale et du patrimoine français et sont amenés à s'interroger sur les liens du Royaume de France avec d'autres acteurs et d'autres espaces. **On inscrit dans le déroulé de ce thème une présentation de la formation du premier empire colonial français, porté par le pouvoir royal, et dont le peuplement repose notamment sur le déplacement d'Africains réduits en esclavage.** Les figures royales étudiées permettent de présenter aux élèves quelques traits majeurs de l'histoire politique, mais aussi des questions économiques et sociales et celles liées aux violences telles que les croisades, les guerres de religion et le régicide.

Points de vigilance

Si cela vous est possible, nous vous conseillons de dissocier la visite du Mémorial de la visite des collections du château car les deux lieux ne remplissent pas les mêmes fonctions et vous ne serez pas sur les mêmes objectifs. Vous risquez de créer de la confusion dans l'esprit de vos élèves. De plus, deux visites peuvent être trop longues. La visite du château peut par contre être associée au parcours de ville.

→ Comment enseigner la traite de manière à éviter les points d'achoppement révélés par l'enquête muséale réalisée en 2011 auprès des élèves ?

- Les élèves pensent que les esclaves sont échangés contre de la pacotille.
- Ils sont essentiellement marqués par les conditions de vie des esclaves et notamment par les objets de violence.
- Ils ne font pas la différence entre traite et esclavage ; les esclaves sont noirs et les esclavagistes sont blancs.

→ Faire évoluer cette vision nécessite un certain nombre de préalables :

- Prendre le temps de faire émerger les représentations des élèves afin de dégager l'objectif d'apprentissage. Ici les élèves ont une vision manichéenne de la traite ; il est important de leur faire appréhender le contexte historique : économie, société... **La traite est avant tout un commerce qui a pris appui sur l'existence de sociétés esclavagistes.** Tout élève a de par ce qu'il a lu, vu ou entendu, une représentation sur les périodes historiques abordées. Si on ne prend pas le temps de recueillir ses représentations, on risque de ne pas faire évoluer ses compétences historiques. **Ici il s'agira de l'amener à distinguer esclavage et traite et de l'amener à comprendre que la traite est un commerce.**
- **Eviter la surenchère documentaire** qui éparpille les élèves et ne leur permet pas de faire des liens entre tout ce qui leur est présenté. Faire des choix éclairés, judicieux mais restreints d'objets ou documents en fonction de l'objectif d'apprentissage. Lutter contre la tentation de l'exhaustivité ; l'élémentaire n'est là que pour poser des fondations solides qui seront retravaillées au collège et au lycée. L'exhaustivité risque de fragiliser ces fondations.

Visite des collections du château

La traite des Noirs



- L'entrée sensible est une bonne entrée car elle marque les élèves ; l'enquête révèle que les élèves qui ont pu **bénéficier d'une approche sensorielle avec la présentation d'échantillons de produits exotiques, ont mieux retenu les produits d'échanges et de retour.**
- **L'entrée par le récit fictionnel** est une entrée judicieuse mais elle ne peut se suffire à elle-même, elle doit être absolument mise au regard de la réalité historique. (voir prolongement littéraire - exemple : l'ouvrage d'E. Brisou-Pellen « Graines de cacao »)

→ **Eléments de réflexion pour l'enseignant préalables à la visite du Mémorial avec une classe.**

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage entend marquer de manière solennelle et durable le rapport de la Ville de Nantes à son passé de premier port négrier de France mais surtout le Mémorial est un hommage à tous ceux qui ont lutté, luttent et lutteront contre toute forme d'esclavage dans le monde. Le Mémorial dépasse l'histoire nantaise ; il est porteur d'un message universel d'interpellation, de solidarité et de fraternité à l'intention des générations futures.

« **Sa vocation n'est pas d'expliquer l'histoire mais de se souvenir et d'alerter**, pour servir de point de repère dans la construction d'une conscience collective refusant toute forme d'asservissement et affirmant la richesse et la diversité humaine » (Dossier de presse Nantes métropole, Mai 2011, introduction).
« Mémorial » désigne ce qui aide à se souvenir, ce qui est destiné à conserver et perpétuer le souvenir. Il s'érige contre les troubles de la mémoire, contre le refoulement, l'occultation et l'oubli.

ATTENTION, **un mémorial n'est ni un lieu d'histoire, ni un centre de documentation historique**, même si ces deux fonctions sont parfois associées au monument qui symbolise la mémoire historique dans l'espace public (Marie Hélène Jouzeau, à la découverte du Mémorial Place Publique, n° 29, Sept. Oct. 2011, p. 35).

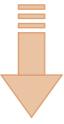
Visite des collections du château

La traite des Noirs



Élément de clarification pour l'enseignant entre «Mémoire et Histoire»

MÉMOIRE ET HISTOIRE	
MÉMOIRE	HISTOIRE
<ul style="list-style-type: none"> - C'est le présent du passé. - La mémoire est portée par des groupes vivants, à partir des souvenirs, objets, ... - Partielle Fragmentée. <i>La mémoire est focalisée sur l'évènement, le détail, le concret.</i> - La mémoire est vécue du côté de l'émotion, de la médiation. 	<ul style="list-style-type: none"> - C'est le passé par rapport au présent. - L'histoire est le discours sur ce qui n'est plus, à partir des traces et des indices du passé. - Globale. <i>L'histoire met en relation des évènements, des objets, des témoignages afin de généraliser son propos.</i> - L'histoire met à distance. Elle est du côté de la recherche. Elle est méthodique : après s'être documentée et avoir avancé des explications, l'histoire veut interpréter, expliquer.

MÉMOIRE ET HISTOIRE	
MÉMOIRE	HISTOIRE
<ul style="list-style-type: none"> - Elle recherche la fidélité - Elle présente un vécu particulier. C'est l'expression d'un point de vue. - Elle se situe du côté du jugement et de la morale. Le devoir de mémoire porte le regard sur la victimisation, la compassion. <p style="text-align: center;">  Ressenti </p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elle se doit d'être la plus objective possible. Elle recherche la vérité. - Elle fait comprendre les faits. C'est une construction qui doit résister au contrôle par les sources et le contexte. - Elle resitue les actes et évènements dans une époque. Elle cherche à comprendre, elle contextualise. <p style="text-align: center;">  Réfléchi </p>

La mémoire se place du côté du sensible, elle porte un jugement, elle relève de l'éducation civique alors que l'histoire se place du côté du réfléchi, elle ne porte pas de jugement, elle contextualise.

Visite des collections du château

La traite des Noirs



Avant la visite

Avoir étudié les grandes découvertes des Temps Modernes pour pouvoir comprendre leurs conséquences : ouverture sur le monde, progrès de la cartographie et de la navigation...

Pendant la visite

La visite d'un musée est avant tout une rencontre sensible. Elle doit permettre aux élèves de prendre le temps de regarder les objets et œuvres exposés.

... → Salle 13

Première partie de la visite

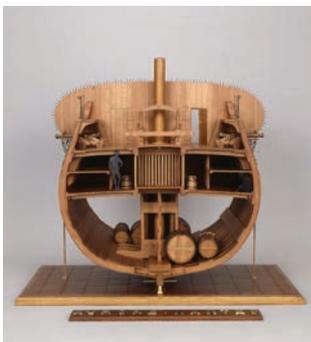
Matériel à prévoir : crayon de bois, support rigide et carnets de visite

→ Objectifs

- Faire vivre une rencontre sensible
- Approcher les métiers du musée

Classe entière : consacrer 10 minutes à une visite libre de la salle. Laisser les élèves s'imprégner de l'atmosphère et regarder les objets. Puis leur distribuer les carnets de visite et leur demander de noter des mots ou expressions suite à la découverte de la salle.

L'enseignant apporte alors des éléments sur la muséographie et les métiers du musée.



Cette salle a été conçue par un architecte muséographe et les conservateurs, elle évoque l'entrepont d'un navire négrier. Situé entre le pont d'un navire et la cale, l'entrepont est l'endroit où sont enfermés les esclaves durant la traversée depuis les côtes africaines jusqu'aux colonies. L'ambiance est sombre (bois sur les murs) et la luminosité restreinte. On peut ressentir une sensation d'enfermement. La coupe de la maquette de l'Aurore présentée dans une vitrine de la salle 13 permet aux élèves de repérer un entrepont. Cet espace est aménagé par le charpentier au moment de la traite en Afrique. Il rajoute des échafauds (c'est-à-dire des planchers) qui permettent d'entasser plus de captifs soit en moyenne 2 à 3 esclaves pour 1.5m³, ce qui correspond à un cube d'1.5 mètre de côté. Un navire comme l'Aurore transportait environ 300 esclaves. La durée de la traversée varie de 5 à 8 mois.

Le muséographe est un spécialiste des techniques nécessaires à la présentation et à la bonne conservation des œuvres de musée.

Le conservateur est chargé de l'inventaire, c'est-à-dire de faire la liste de tous les objets disponibles dans le musée. Ils ne sont pas tous exposés, certains objets sont en réserve. (Salles à l'abri de la lumière qui servent à les entreposer). C'est lui qui choisit les objets à exposer. Il est aussi responsable de la conservation des collections. Certains objets ont besoin d'être à l'abri de la lumière, de l'humidité, du gaz carbonique...

Visite des collections du château

La traite des Noirs



Deuxième partie de la visite

Souvent les élèves sont attirés par des objets liés à la violence : orienter leur regard sur d'autres objets.

→ Objectifs

- Attirer l'attention des élèves sur la nature des documents, des objets exposés
- Recueillir leurs représentations premières

Dans un premier temps amener les élèves à s'interroger sur le type d'objets exposés :

D'où viennent ces objets ? Certains sont authentiques, d'autres sont des reconstitutions sous forme de maquette.

Dans un deuxième temps, nous vous proposons de répartir votre classe en trois groupes pour faciliter l'observation des objets et faire tourner les groupes dans la salle.

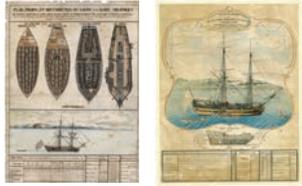
Visite des collections du château

La traite des Noirs



Feuille de route pour les observations

Groupe A : questions 1 – 2 – 3 / Groupe B : questions 2 – 3 – 1 / Groupe C : questions 3 – 2 – 1

QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3
<p>A quoi servaient ces objets ? Laisser les élèves écrire ce qu'ils pensent de ces objets et de leurs fonctions.</p>	<p>Explique ce que tu comprends de la vie d'un esclave sur une plantation en regardant cette maquette et cette gravure. Laisser les élèves écrire ce qu'ils comprennent de cette maquette.</p>	<p>Explique ce que tu comprends en regardant ces différents objets. Laisser les élèves écrire ce qu'ils retirent de ces différents objets.</p>
<p>Objets ci-dessous</p>   <p><i>Compte pour la préparation de traite d'un navire nantais, le Maréchal de Levis.</i></p> <p>Ce document est rédigé à l'intention de madame veuve Michel, qui a pris part pour un tiers au financement de la troisième campagne.</p>  <p><i>L'ouverture de la vente du navire le Marquis de Bouillé.</i></p> <p>L'achat des esclaves sur les côtes africaines est une opération longue.</p> <p>L'ouverture de la vente marque une étape importante et implique la tenue d'une comptabilité rigoureuse. Ici, chaque esclave est acheté selon un prix négocié qui se traduit en produits échangés. Le tabac, l'eau-de-vie, les fusils, les soieries et les mouchoirs sont les principaux éléments du paiement lors de cette vente.</p>	 <p><i>Maquette de la plantation et gravure.</i></p>  <p><i>«Feitours corrigeant des nègres», gravure de JB Debret, début du 19^e siècle.</i></p> <p>Les corrections et les services corporels sont généralement infligés à titre d'exemple, notamment quand l'esclave s'est enfui ou qu'il s'est rebellé. Ces maltraitances entraînent parfois la mort.</p>	 <p><i>Coupe de la Marie-Séraphique</i></p>  <p><i>Coupe d'un navire négrier nantais : l'Aurore</i></p>

Visite des collections du château

La traite des Noirs



... → Salles 14 et 15 «Chez les messieurs du commerce»

→ Objectifs

- Comprendre la provenance de ces objets et la richesse de leurs propriétaires

Dans cette salle, nous vous proposons d'attirer l'attention des élèves sur des objets phare.



- A qui appartenait ces objets ? C'est du mobilier qui appartenait aux riches nantais au 18^e siècle.
- Quel est le bois utilisé pour le mobilier ? L'acajou
- D'où vient-il ? De Cuba

Visite des collections du château

La traite des Noirs



Après la visite

Revenir sur les écrits des élèves pour les amener à comprendre la réalité historique des objets découverts lors de la visite. Laisser les élèves s'exprimer et apporter un éclairage historique qui leur permettra de faire évoluer, de clarifier leurs représentations premières et d'acquérir des connaissances.

... → TEMPS 1 / SALLES 11 – 13 – 14 - 15

→ Objectifs : Comprendre une campagne et retrouver le trajet d'un esclave

Respecter cet ordre de présentation des objets permet de découvrir la chronologie d'une campagne de traite. Laisser les élèves expliciter et confronter leur représentation des objets et les corriger (si nécessaire) en leur fournissant des éléments de connaissance.



C'est **une indienne, en coton**, fabriquée à Nantes dans les années 1780.

Dès 1760 des manufactures d'indiennes se créent à Nantes. La ville occupe une place importante dans la fabrication d'indiennes ; à la fin du XVIII^e siècle, environ 3000 ouvriers travaillent à leur fabrication.

Nantes se spécialise dans la redistribution des produits de la Compagnie des Indes. Il y a à Nantes une maîtrise de cette économie autour des indiennes, que ce soit de la production locale ou de l'importation de toiles venant d'Inde.

C'est un objet de luxe qui vaut très cher, qui équivaut environ à un salaire journalier. Les indiennes restent un élément fondamental puisque c'est ce que demandent avant tout les marchands africains.

Nantes participe au commerce de la compagnie des Indes ce qui explique que Nantes soit devenu un port négrier.

→ **Image à déconstruire** : « Traite et esclavage c'est la même chose. » La traite est un commerce.



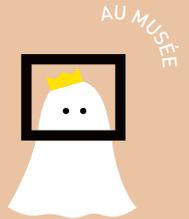
Il s'agit d'une **monnaie d'échange** et on est bien loin de l'image de l'esclave échangé contre des pacotilles au sens « objet sans valeur ». Le terme « Pacotille » vient de la notion de « Paquet ». On n'a pas de monnaie alors on crée des étalons avec de la petite marchandise (perle, manille) et de la grande marchandise (indienne). Un esclave s'échange contre un certain nombre de paquets. Un paquet est composé de **verre, de métal et de textile**.

Leur attache n'est pas signifiante, c'est uniquement pour des raisons de conservation. Les couleurs n'ont pas de signification particulière. C'est du verre. Cette verroterie est fabriquée en Europe. Si on lit un livre de compte on peut s'apercevoir que dans l'amorce de négociation (c'est ce qu'on retrouvera sous l'appellation « Présents »), les perles sont effectivement utilisées mais en très petite quantité par rapport au volume global des perles utilisées dans la Traite.

→ **Image à déconstruire** : « Ce sont des bijoux pour les africains et ils sont capables d'échanger un esclave pour un bijou. »

Visite des collections du château

La traite des Noirs



Ce n'est pas un bracelet, ni une boucle d'oreille. C'est un lingot, une monnaie d'échange en métal. Aujourd'hui en Afrique y compris sur le plan archéologique vous trouvez très peu de manilles car dès qu'elles étaient dans les mains des africains, elles étaient fondues.

Les manilles récupérées viennent de naufrages ou alors sont restées en Europe. En fonction des localisations africaines on avait des étalons différents : manille, barre de fer...

→ **Image à déconstruire** : « Ce sont des bijoux pour les africains et ils sont capables d'échanger un esclave pour un bijou ».

→ **Synthèse intermédiaire** :

- Qu'avez-vous appris ? De quoi était composée la cargaison de traite ?

Une cargaison de traite : textile, fer, bronze, étain.

- Qui participait aux échanges ?

Un réseau d'échanges entre l'Asie, l'Europe et l'Afrique sur des matières premières importantes.



L'ouverture de la vente du navire le Marquis de Bouillé.

Ce sont des documents d'archives économiques. Ils ont le format de l'époque. Ce sont des folios qui ne sont pas destinés à être affichés, ce sont des livres de comptes privés d'une campagne de traite. Ils n'ont aucune vocation à parler de la vie de l'équipage. Ce n'est pas un journal de bord.

Le capitaine a souvent des parts dans la campagne ou tout du moins la confiance de l'armateur. **L'armateur a besoin d'un capitaine qui sache naviguer, tenir un équipage, négociant en Afrique, négociant aux Antilles et qui va devoir gagner de l'argent.**

C'est un système très établi qui tient une comptabilité rigoureuse. Le capitaine va ouvrir le livre de traite à son arrivée en Afrique et va y consigner tous les achats, pertes, frais etc.... il remettra cette comptabilité à l'armateur à son retour.

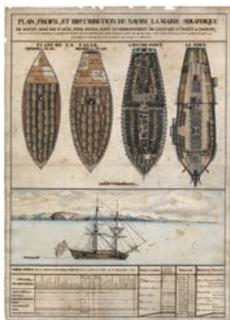
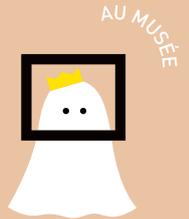


Compte pour la préparation de la campagne de traite d'un navire nantais, le Maréchal de Levis.

La traite peut durer de 15 jours à 3 mois. La présence d'autres navires, une pénurie de captifs ou des prix trop élevés obligent le capitaine à s'adapter. Les comptables vont mettre en place des tableaux : un tableau de synthèse des achats en Afrique et un tableau de synthèse des ventes aux Antilles.

Visite des collections du château

La traite des Noirs



Les dessins qui figurent sur ces documents sont excessivement rares. Ils n'ont pas d'équivalent. Pourquoi des dessins ? On ne le sait pas. Par contre, ils ont un intérêt tout particulier car ce sont les seuls documents iconographiques qui existent et qui donnent une vision honnête et objective d'une campagne de traite. En général les documents iconographiques ont été faits à la fin XVIII^e siècle par des abolitionnistes. Le document présenté ici n'avait pas vocation à circuler.

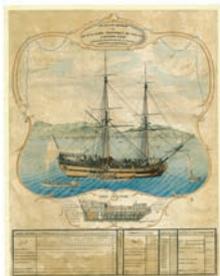
Dans la partie haute de l'aquarelle, on découvre les contenus détaillés des différents espaces du navire: la cale, l'entrepont et le pont. **L'image de l'entrepont** permet d'aborder la traversée et l'image au centre avec le navire en rade de de Loango (une côte africaine reconnaissable à ses falaises rouges) permet d'aborder le temps d'achat des captifs. Temps long car on achète les captifs à l'unité, par lot de 3, de 5 ; tous les jours des pirogues ramènent les esclaves achetés à bord. Le capitaine loue une petite cabane dans laquelle s'organise le commerce avec les négociants africains. Ça prend beaucoup de temps pour arriver à la capacité du navire.



Un captif qui est acheté au premier temps de la traite peut rester 2 mois sur le navire avant de traverser l'océan. **Ce que craignent les capitaines c'est la fuite des esclaves. Ils sont donc ferrés pendant le temps de la traite.** La nuit ils sont ferrés dans l'entrepont, le jour ils sont ferrés sur le pont. Lorsque le bateau est loin des côtes, ne craignant plus la fuite, l'équipage déferre les esclaves.

La capacité du navire n'est pas laissée au bon vouloir du capitaine. C'est l'armateur qui en fonction de la capacité du navire décide du nombre d'esclaves à ramener. Il essaie de limiter les risques. **Il ne souhaite pas perdre d'esclave. Un esclave coûte cher !** Il coûte environ 150 livres ce qui correspond au salaire mensuel du capitaine ou au salaire annuel d'un ouvrier nantais. Armer un navire coûte 300 000 livres ou l'équivalent à la même époque de la construction d'un hôtel particulier à Nantes. Pour réunir un tel budget l'armateur avait besoin d'actionnaires qui touchaient un retour sur investissement d'où la nécessité d'avoir une comptabilité précise afin de présenter le bilan comptable aux actionnaires.

On trouve dans ce bilan comptable **la coutume** (éléments d'amorce à la négociation), le courtage (éléments demandés par les négociants), les frais (frais de pirogue, de porteur...), la consommation (usages quotidiens de l'équipage). Il y a également ce qu'on appelle le port permis. L'armateur stipule au capitaine qu'il aura tant de port permis ; ce qui signifie qu'il lui permet d'acheter personnellement un certain nombre d'esclaves qu'il pourra revendre, ce qui est une forme de gratification. On mentionne aussi le nombre de morts puisque c'est une perte économique.

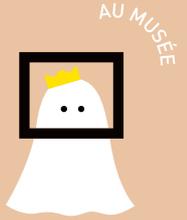


Le deuxième document décrit le processus de vente aux Antilles. L'image permet de voir les acheteurs qui arrivent, qui montent à bord, qui examinent les noirs, qui traitent avec le capitaine du marché et qui repartent avec leurs esclaves.

Ce sont les tableaux de vente qui désignent les acheteurs qui paient l'armateur en sucre ; **les valeurs indiquées sont des valeurs en tonneaux de sucre.** Un esclave est acheté 150 livres et revendu 300 livres.

Visite des collections du château

La traite des Noirs



Coupe d'un navire
négrier nantais :
l'Aurore.

C'est donc une somme importante pour les planteurs qui ont besoin de renouveler leurs esclaves car la durée de vie la moyenne sur une plantation est de dix ans. Le planteur va mettre beaucoup de temps à payer l'armateur : on appelle cela la queue de traite. Ici elle est de deux ans mais peut durer de 10 à 15 ans.

Tous les navires destinés au transport de marchandises pouvaient servir de navires négriers, à la condition d'avoir un volume de cale suffisant pour transporter de grandes quantités d'eau et une hauteur d'entrepont minimale pour y entasser les captifs. Dès 1750, les chantiers navals nantais ont construit des navires plus spécialisés pour la traite. Ces bateaux, dits « taillés pour la marche », étaient conçus pour passer moins de temps en mer, afin de limiter la mortalité des esclaves et donc d'augmenter les bénéfices.

→ **Image à déconstruire** : L'équipage était inexpérimenté, on bourrait les bateaux au maximum, peu importe les épidémies, les morts. Un esclave ne coûtait rien. C'était un commerce lucratif qui ne demandait pas grand investissement. Seuls les européens étaient esclavagistes.

→ Synthèse intermédiaire :

- Qu'as-tu appris de nouveau sur la campagne de traite ?

C'est un commerce qui doit être rentable

Le but n'est pas de perdre des esclaves mais de les conserver en bonne santé pour mieux les revendre notamment dans les plantations

Les européens n'étaient pas les seuls esclavagistes puisque ce sont des africains qui les vendent aux européens ; revenir sur la vision manichéenne de la traite



C'est un pot à Mélasse d'une raffinerie nantaise.

Ces objets symbolisent l'accomplissement et la finalité de l'expédition négrière. Le gain de l'expédition ne se fait pas sur la vente des esclaves : l'achat et la vente des captifs vont financer l'expédition.

Ce qui va faire les bénéfices, c'est la valeur ajoutée sur le sucre. C'est une denrée du quotidien qui est au cœur de l'économie négrière. Evidemment on rapporte aussi du café et d'autres denrées mais le sucre représente 70 à 80 % des produits rapportés.



Salle 11

Vitrine : Un produit colonial le sucre

Une hachette pour casser le sucre, un pot à mélasse et une forme à pain de sucre

→ **Image à déconstruire** : c'est la vente des captifs qui rapporte.

Visite des collections du château

La traite des Noirs



Meuble à deux corps, vers 1760.

Salles 14 et 15 «Chez les messieurs du commerce»

Appelé « meuble de port », c'est un mobilier qui est produit au cours du XVIII^e siècle. Ces meubles sont fabriqués en acajou massif et ils sont principalement destinés à la grande aristocratie et à la grande bourgeoisie négociante. Ce sont des meubles qui participent de la réussite de l'armateur en faisant référence par le matériau, l'acajou, à un matériau venant des colonies. Ce sont des bois qui sont ramenés et traités par des ébénistes locaux pour produire un meuble participant à la réussite sociale de l'armateur. Les madriers qui arrivent ont forcément été débités aux Antilles par une population esclave. C'est un objet qui symbolise à la fois le système esclavagiste aux Antilles et qui participe à une démonstration sociale à Nantes.



Le pare-feu montre une des utilisations des indiennes. Tissu précieux.



Portrait de Pierre Grégoire de Roulhac par Négrini, 1757.

Le portrait d'un seigneur du Limousin Pierre Grégoire de Roulhac, peint en 1757 par le peintre suisse Négrini, témoigne de l'engouement des élites pour les produits exotiques au 18^e siècle. Vêtu d'habits de soie et de brocart, le seigneur de Roulhac exhibe ici son goût pour le mobilier en acajou, un bois exotique importé de Cuba.

Il possède également un service en porcelaine de Chine, posé sur un plateau laqué de la même provenance.

Assis à table, ce seigneur déguste une boisson très à la mode : du chocolat chaud... En témoigne la chocolatière en argent présente au deuxième plan à gauche. Naturellement amère, la boisson doit être agrémentée de sucre, dont il n'hésite pas à donner un morceau à ses chiens.

Ce geste provocant ostentatoire rappelle que les élites, consommatrices de produits coloniaux coloniales, s'émeuvent peu du système esclavagiste mis en place pour produire ces denrées exotiques.

Visite des collections du château

La traite des Noirs



... → TEMPS 2

→ Objectifs : Synthèse et évaluation de la compréhension des élèves d'une campagne de traite et du trajet d'un esclave

- Faire un récit historique : proposition « le récit de Joseph Mosneron armateur négrier nantais » (cf. dossier pédagogique), ce qui permettra de raconter une campagne de traite et ancrer les éléments de connaissance abordés précédemment.

Tiré d'un dispositif interactif dans la salle 13 du Château des ducs de Bretagne qui permet à partir du récit de Joseph Mosneron Dupin de suivre en images la campagne de traite du négrier Le Prudent.

- Demander aux élèves d'exprimer ce qu'ils ont retenu de ce récit.

- Voir ce que les élèves ont retenu du commerce triangulaire.

... → TEMPS 3

→ Objectifs : découvrir la vie d'un esclave sur une plantation

- Projeter l'image de la maquette et se mettre d'accord sur la légende

- Laisser les élèves exprimer ce qu'ils en ont compris

- Leur proposer des extraits de « Ebo-Raphaël : l'histoire d'un esclave » aux éditions CIDEM

- Leur proposer ensuite la lecture d'un extrait du Code Noir

- Procéder collectivement à l'élaboration d'une synthèse retraçant la vie d'un esclave dans une exploitation

« Ebo-Raphaël : l'histoire d'un esclave » aux éditions CIDEM

Avant d'avoir recours à une main d'œuvre esclave venue d'Afrique, la France a utilisé des « engagés » pour travailler dans les plantations des îles. Un engagé est une personne venue d'Europe pour travailler pendant 3 ans pour un colon. La moitié de ces « engagés » mourraient avant la fin de leur contrat. Les plantations produisaient des denrées tropicales recherchées en Europe, comme le sucre, le café... La plupart des esclaves y travaillaient la terre mais d'autres étaient domestiques ou artisans. D'anciens esclaves devenus libres possédaient parfois eux aussi des esclaves. Les esclaves travaillaient dur toute la journée, du soleil levant au coucher du soleil. Les esclaves devaient aussi faire attention à toutes sortes d'autres dangers : serpents, moustiques et autres insectes rendaient leur travail plus pénible et plus dangereux encore. Le Code Noir, promulgué en 1685 par le Roi Louis XIV définit clairement le statut de l'esclave aux yeux de la loi française. L'esclave y est défini comme un « bien meuble » (article 44), c'est-à-dire comme une marchandise, un bien dont le maître peut disposer comme il l'entend. Des articles précisent que les unions entre maîtres et esclaves sont interdites et que s'il devait y avoir un enfant de ces unions, maître et esclave seraient punis ainsi que l'enfant. Dans la réalité les maîtres étaient très rarement punis et les enfants, suivant le sort de leur mère, étaient gardés en esclavage car ils constituaient une main d'œuvre supplémentaire.

Visite des collections du château

La traite des Noirs



EXTRAITS DU CODE NOIR

Edit du roi sur les esclaves des îles de l'Amérique -Mars 1685, à Versailles

Article 11

Défendons très expressément aux curés de procéder aux mariages des esclaves, s'ils ne font pas apparaître le consentement de leurs maîtres. [...]

Article 12

Les enfants qui naîtront de mariages entre esclaves seront esclaves et appartiendront aux maîtres des femmes esclaves, et non à ceux de leur mari si le mari et la femme ont des maîtres différents.

Article 13

Voulons que si le mari esclave a épousé une femme libre, les enfants tant mâles que filles suivent la condition de leur mère, et que si le père est libre et la mère esclave, les enfants soient esclaves pareillement.

Article 15

Défendons aux esclaves de porter une arme offensive, ni de gros bâtons, à peine de fouet et de confiscation des armes au profit de celui qui les en trouvera saisis [...]

Article 16

Défendons pareillement aux esclaves [...] de s'attrouper le jour ou la nuit, sous prétexte de noces ou autrement, soit chez l'un de leurs maîtres ou ailleurs, et encore moins dans les grands chemins ou lieux écartés; à peine de punition corporelle, qui ne pourra être moindre que du fouet et de la fleur de lis.

Article 18

Défendons aux esclaves de vendre des cannes à sucre pour quelque cause et occasion que ce soit, même avec la permission de leurs maîtres, à peine de fouet contre les esclaves [...]

Article 22

Les maîtres seront tenus de fournir, par chacune semaine, à leurs esclaves âgés de dix ans et dessus, pour leur nourriture, deux pots et demi, mesure de Paris, de farine de manioc, ou trois cassaves (galette de farine de manioc) pesant chacune 2 livres, ou choses équivalentes, avec 2 livres de bœuf salé, ou 3 livres de poisson, ou autres choses à proportion. [...]

Article 25

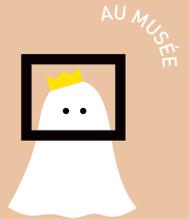
Les maîtres seront tenus de fournir à chaque esclave, par chacun an, deux habits de toile ou quatre aunes (ancienne mesure = 1,188m) de toile, au gré des dits maîtres.

Article 28

Déclarons les esclaves ne pouvoir rien avoir qui ne soit à leur maître, [...]

Visite des collections du château

La traite des Noirs



Article 32

L'esclave qui aura frappé son maître, sa maîtresse ou le mari de sa maîtresse ou leurs enfants avec contusion ou effusion de sang, ou au visage, sera puni de mort.

Article 35

Les vols qualifiés, même ceux des chevaux, juments, mulets, boeufs et vaches qui auront été faits par les esclaves, ou par les affranchis seront punis de peines corporelles, et même de mort si le cas le requiert.

Article 38

L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lis sur une épaule.

Et s'il récidive une autre fois à compter pareillement du jour de la dénonciation, aura le jarret coupé et il sera marqué d'une fleur de lis sur l'autre épaule.

Et la troisième fois il sera puni de mort.

Article 42

Les maîtres pourront seulement, lorsqu'ils croiront que leurs esclaves l'auront mérité, les faire enchaîner et les faire battre de verges cou de cordes. [...]

Article 44

Déclarons les esclaves être des meubles [...].

Article 55

Les maîtres âgés de 20 ans pourront affranchir leurs esclaves [...]

Article 56

Les esclaves qui auront été faits légataires universels par leurs maîtres, ou nommés exécuteurs de leurs testaments, ou tuteurs de leurs enfants, seront tenus et réputés pour affranchis. [...]

Article 59

Octroyons aux affranchis les mêmes droits, privilèges et immunités dont jouissent les personnes nées libres. [...]

Donné à Versailles au mois de mars 1685.

Signé : Louis le quatorzième.

Visite des collections du château

La traite des Noirs



Prolongements possibles

Site intéressant : Cidem – Civisme et démocratie (ressources pédagogiques – posters – expositions – bibliographies).

<http://reperespoureduquer.cidem.org/index.php?page=detail&id=21&cat=rp>

→ Education civique

- Visite du Mémorial (à dissocier de la visite des collections du château)
- Cf. Bibliographie

→ Culture humaniste – Histoire – Histoire des arts

Arts de l'espace : architecture, urbanisme

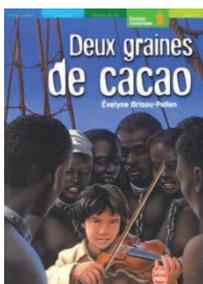
Parcours de ville : « Sur les traces des armateurs » (peut se faire éventuellement juste après la visite des collections du Château).

→ Littérature (Cf. bibliographie)

- L'expression roman historique est pour le moins ambiguë. En effet, comme le dit Bertrand Solet dans roman historique invention ou vérité « Le roman est une fiction, une invention d'auteur ; l'Histoire est la réalité du passé », il importe donc **de concilier ces deux aspects, fiction et réalité, de bien appréhender la définition du roman historique**. Le roman historique est une fiction qui a pour cadre le passé avec une ambition de distanciation, de reconstitution et d'explication. Il est important de garder en tête **que le roman historique est un mélange de réalité historique et d'invention**.

- Au-delà de ces quelques considérations, lorsqu'on utilise les romans historiques dans la classe, se pose indubitablement une série de questions par rapport à l'enseignement de l'histoire. Quels contenus sont vrais ? Quelles corrections devrais-je apporter quant à la réalité historique ? Y a-t-il des précautions, des préconisations pour que les élèves passent du romanesque à l'histoire ?

Points de vigilance pour l'étude d'un roman historique à travers l'exemple de « Deux graines de cacao » d'E. Brisou-Pellen



Les élèves qui ont lu « Deux graines de cacao » :

- Font plus largement référence au champ lexical de l'esclavage.
- Ont un rapport aux objets de violence plus marqué. Même si toutes les classes évoquent les conditions de vie, les élèves qui ont étudié ce roman nomment plus souvent « fouet », « chaînes »
- Effectuent un déplacement chronologique, en accordant une place importante au 19ème siècle.
- Font des confusions géographiques, notamment sur la destination des captifs (dans l'ouvrage, un enfant revient d'Haïti en France)

Pour éviter ces confusions :

Mettre en regard l'étude littéraire avec l'étude historique (chronologie de la traite ; différents espaces concernés et circulations des hommes et des marchandises).

Visite des collections du château

La traite des Noirs



Éléments documentaires :

Des informations complémentaires pour mieux appréhender le roman :

→ Qu'est-ce qu'un navire négrier ?

C'est un navire qui sert à transporter des captifs. Considérons la figure commode du triangle : le premier côté joint l'Afrique avec les marchandises de traite, le troisième côté regagne l'Europe avec les denrées tropicales, seul le second côté qui relie l'Afrique à l'Amérique fait le plein de captifs noirs. La précision est importante car elle explique en partie la conception du navire négrier : celui-ci peut être n'importe quel bâtiment puisqu'il remplit une fonction marchande normale les deux tiers du parcours. Il lui faut simplement un volume de cale suffisant pour y serrer les innombrables futailles d'eau ; une hauteur d'entrepont minimale pour y entasser les captifs ; et la possibilité de construire, le temps de leur présence, des aménagements en planches propres à les contenir.

Certains de ces navires sont d'occasion et ont déjà navigué soit au grand cabotage ou au long cours.

→ Qu'est-ce qu'une cargaison négrière ?

Au moment d'appareiller, le navire négrier abrite dans ses flancs un chargement coûteux, lourd et volumineux, scindé en deux parties : l'avitaillement et la cargaison d'échange. L'avitaillement désigne l'ensemble des provisions nécessaires à l'alimentation des marins et des captifs. Il est plus important que dans toute autre expédition puisqu'il faut nourrir beaucoup plus de monde pendant beaucoup plus de temps. On distingue les vivres de l'équipage des vivres pour les nègres. Soumis aux obligations culinaires du long cours, les marins engloutissaient avec une monotonie décourageante des tonnes de biscuits de mer, des salaisons de porc et de bœuf, des jambons, des fromages, des morues sèches ou vertes, des légumes secs, des lentilles, des céréales, du riz. Les captifs étaient nourris de riz, fèves, gruau et biscuits. A cette nourriture ô combien solide s'ajoutaient des barriques de vin et des dizaines, des centaines de barriques d'eau arrimées dans la cale et surveillées avec une vigilance extrême.

La cargaison d'échange est la cargaison de traite proprement dite. Sous réserve de différences liées à l'évolution normale de la demande selon le site de traite et l'époque, on retiendra trois constantes : la cargaison constitue en valeur plus de la moitié de la mise-hors, elle se compose des mêmes sortes de marchandises et elle les répartit selon les mêmes proportions. C'est une idée reçue de croire que les traitants africains se satisfaisaient de babioles péjorativement appelées aujourd'hui pacotille. Cette catégorie qui comprenait des ciseaux, des cadenas, des miroirs..., ne représentait qu'une faible part de la cargaison en valeur et en volume, souvent moins de 10 %. A l'inverse, les textiles, classés dans la catégorie des « grandes marchandises », valaient environ 50 % de la cargaison. C'étaient surtout des cotonnades imprimées aux noms teintés d'exotisme dont les plus connues sont les « indiennes » décorées de motifs géométriques ou floraux, anthropomorphes ou paysagers. Les armes à feu, la poudre et les munitions, secondairement les armes blanches, constituent l'autre produit d'échange que tout capitaine se devait d'avoir sous peine « de manquer sa traite ». Les alcools, eaux-de-vie et liqueurs, viennent après, suivis des métaux bruts ou travaillés, fer, cuivre, étain. On échangeait aussi les cauris, petits coquillages blancs venus des îles Maldives, servant de monnaie aux Africains ; ou encore le tabac. Une cargaison de traite était ainsi composée d'une infinité d'articles dont la variété et la qualité devaient répondre au goût des négriers noirs.

Visite des collections du château

La traite des Noirs



Des repères chronologiques :

Ci-dessous quelques-uns de ces repères facilitant la lecture de « Deux graines de cacao ».

- 1670 : Colbert accorde la liberté du commerce avec les îles
- 1673 : Création en France de la Compagnie du Sénégal qui conduit des africains aux Antilles et à la Guyane
- 1678 : 27 000 esclaves sont présents aux Antilles françaises
- 1684 : Création en France de la Compagnie de Guinée qui conduit des africains aux Antilles et à la Guyane
- 1685 : Promulgation par Louis XIV du Code Noir en France
- 1716 : Permission royale de faire « librement le commerce des esclaves » accordée à Rouen, La Rochelle, Bordeaux et Nantes
- 1726 : St Domingue compte 100 000 esclaves pour 130 000 habitants
- 1749 : Quarante-quatre expéditions négrières quittent Nantes pour l'Afrique
- 1784-1785 : Deux ordonnances royales limitent les mauvais traitements infligés aux esclaves et prévoient des peines pour leurs auteurs
- 1788 : Création à Paris de la Société des Amis des Noirs
- 1789 : France- Déclaration Droits de l'homme et du citoyen art 1 – « Les hommes naissent libres et égaux en droits »
- 1789 : 700 000 esclaves aux Antilles françaises, première insurrection en Martinique
- 1791 : Troubles à la Martinique, à la Guadeloupe- en août révolte des esclaves de St- Domingue (Haïti)
- 1793 : Abolition de l'esclavage à St Domingue (Haïti)
- 1794 : (4 février) décret de la Convention abolissant l'esclavage en France
- 1802 : (20 mai) Bonaparte rétablit en France l'esclavage dans les colonies françaises conformément à la législation antérieure à 1789
- 1803 : Mort de Toussaint Louverture au Fort de Joux
- 1804 : Proclamation de l'indépendance d'Haïti
- 1807 : Interdiction de la traite négrière par la Grande-Bretagne et de l'importation de captifs et esclaves par les Etats-Unis
- 1814 : La France récupère la Guyane, Martinique, Guadeloupe, Sénégal et la Réunion, et les comptoirs des Indes. Elle y maintient l'esclavage.
- 1815 : Les puissances européennes s'engagent à interdire la traite négrière au Congrès de Vienne (Grande-Bretagne, France, Autriche, Russie, Prusse, Suède, Portugal)
29 mars décret de Napoléon 1er, pendant les Cinq jours, interdisant la traite négrière
- 1817 : Louis XVIII signe une ordonnance interdisant la traite en France, démarrage de la traite illégale jusque vers 1830
- 1848 : (27 avril) Abolition de l'esclavage dans les colonies françaises